



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réglementation

Question écrite n° 21703

Texte de la question

M. François Colcombet appelle l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur l'application de la législation sur l'eau (loi n° 92-03 du 3 janvier 1992) et lui demande si son ministère envisage de publier un bilan annuel national et départemental de son application (nombre d'autorisations, de mises en demeure, procès-verbaux, de déclarations, ...) à l'image de ce qui est fait pour les installations classées pour la protection de l'environnement.

Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance avec intérêt de la question relative à la publication d'un bilan annuel national et départemental de l'application de la législation sur l'eau. Depuis la publication en 1994 des principaux décrets d'application de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, le directeur de l'eau a demandé aux services chargés de la police de l'eau et des milieux aquatiques de rédiger des comptes rendus d'activité sous la forme d'un questionnaire à remplir. En 1996, un premier bilan des autorisations et des déclarations délivrées par les services de police de l'eau a été réalisé à partir des comptes rendus d'activité de l'année 1995 mais le manque d'homogénéité et le nombre insuffisant des réponses en a fait un document très imparfait. En 1997, un deuxième bilan a été réalisé sous une forme différente qui a apporté des informations très intéressantes sur le personnel en charge de la police de l'eau et des milieux aquatiques, le nombre d'autorisations et de déclarations relatives à des opérations relevant de la loi sur l'eau telles que sur les créations de plans d'eau, les prélèvements pour l'irrigation et le nombre des procès-verbaux dressés au titre de la loi sur l'eau et la loi pêche. La mise en forme nécessite encore des améliorations. Le bilan des comptes rendus de l'année 1997 sera plus étoffé et largement diffusé.

Données clés

Auteur : [M. François Colcombet](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21703

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er février 1999

Question publiée le : 23 novembre 1998, page 6332

Réponse publiée le : 8 février 1999, page 760